

Grossesse et traitement de dépendance aux opiacés

Bien se préparer à la naissance



Votre médecin vous a prescrit un traitement de dépendance aux opiacés pendant votre grossesse pour assurer votre bien-être et celui de votre bébé. Voici en quoi consiste ce traitement et pourquoi il peut vous être utile.

En quoi consiste ce traitement ?

Il s'agit de prendre un médicament dans le but de traiter une dépendance à un opiacé (par exemple : l'héroïne, le Dilaudid ou l'OxyContin). Il doit être pris à la place de l'opiacé.

Le traitement de dépendance aux opiacés peut être de la méthadone ou de la buprénorphine (Suboxone). Votre médecin augmentera peu à peu la dose jusqu'à ce que vous soyez confortable dans vos activités de tous les jours.

Pourquoi me propose-t-on ce traitement ?

- > L'héroïne et les autres opiacés traversent le placenta et peuvent avoir des effets néfastes sur le fœtus. Par exemple, il y a un risque plus grand de naissance prématurée et de retard de croissance.
- > Suivre ce traitement vous permet de cesser de consommer sans ressentir de symptômes de sevrage (ex. : sueurs, tremblements, diarrhée).
- > Cela diminuera aussi votre envie de consommer.



Quelle est la durée du traitement ?

Le traitement est pris tout au long de la grossesse. Après votre accouchement, il peut durer des mois ou des années, selon vos besoins et les décisions que vous prendrez.



N'arrêtez jamais tout d'un coup votre traitement de dépendance, car l'arrêt crée un état de sevrage. Parlez-en d'abord avec votre médecin.

Ce traitement est-il dangereux pour mon bébé?

La méthadone et la buprénorphine présentent moins de risques pour le fœtus que l'héroïne ou d'autres opiacés. Aucune malformation du fœtus n'est associée à ces médicaments. Votre bébé pourrait cependant avoir des réactions de sevrage à la naissance. Sachez toutefois que l'augmentation de la dose ne signifie pas que le bébé aura plus de symptômes de sevrage à la naissance.

Le CHUM possède une expertise unique dans les soins à la mère en traitement de dépendance aux opiacés et dans le sevrage chez les nouveau-nés. Le personnel vous accompagnera tout au long de la grossesse et après la naissance. Il vous aidera à répondre aux besoins de votre enfant.

Que se passera-t-il après l'accouchement?

Si l'état de santé de votre bébé le permet, vous pourrez le garder dans votre chambre. Les chambres privées permettent aussi la présence de votre conjoint ou d'un proche pendant toute la durée de votre séjour à l'hôpital.



Nous considérons que la participation des parents est essentielle. Nous encourageons l'allaitement, le contact peau à peau avec votre bébé, et la cohabitation avec votre enfant si son état de santé et le vôtre le permettent.



Et si vous veniez nous rencontrer?

Nous vous invitons à venir visiter le Centre des naissances et à rencontrer les membres de notre équipe pour mieux vous préparer à la naissance de votre enfant et aux soins dont il aura besoin. Nous vous conseillons de venir nous rencontrer avec votre partenaire ou avec une personne proche. Durant cette visite personnalisée, vous pourrez :

- > Découvrir le Centre des naissances :
 - chambre d'accouchement
 - unité postnatale
 - unité néonatale
- > Rencontrer des membres de l'équipe
- > Recevoir des informations sur le sevrage du bébé
- > Poser toutes les questions que vous voulez concernant la naissance de votre enfant

Pour prendre rendez-vous

Communiquez avec l'une des membres de l'équipe :

Infirmière clinicienne et consultante en allaitement :

> 514 890-8000 poste

Travailleuse sociale :

> 514 890-8000 poste



RESSOURCES UTILES

Trouver un CLSC dans votre quartier
Consultez le répertoire des CSSS sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec :
> msss.gouv.qc.ca
Cliquez sur Trouver une ressource → Votre centre intégré (CISSS ou CIUSSS)

Programme OLO (œuf, lait, orange), pour de l'aide alimentaire :
> **1 888-656-6372**
> fondationolo.ca

Dispensaire diététique de Montréal, pour un service de nutritionniste et de la cuisine collective :
> **514 937-5375**
> dispensaire.ca

Programme mère-enfant de Portage :
> **514 939-0202**
> portage.ca

Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN), suivi auprès des femmes enceintes dont la dépendance principale est l'héroïne ou tout autre opioïde :
> **514 527-6939**
> cran.qc.ca

Logis Phare, un projet d'appartements supervisés par le CRAN :

> **514 523-3135**
> cran.qc.ca

Dans le champs recherche, tapez Logis Phare → Logis-Phare

Rond-point
Offre des services de santé et psychosociaux aux femmes enceintes et aux parents (de même qu'à leurs jeunes enfants de 0 à 5 ans) qui vivent avec un problème de consommation d'alcool ou de drogue :
> **514 521-1320 poste 6241**

Guide *Mieux vivre avec son enfant de zéro à deux ans* :
> inspq.qc.ca/mieux-vivre

Naître et grandir :
> naitreetgrandir.com



Pour en savoir plus sur la grossesse, l'accouchement ou le suivi, venez visiter notre site Internet.



Des vidéos, d'autres fiches et plus encore vous attendent :

centredesnaissanceschum.com

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca



Questions

Notez les questions que vous voulez poser à votre équipe de soins pour ne pas les oublier.





Observations - Remarques

Notez les observations que vous jugez importantes : sur vos symptômes, vos soins, votre suivi, votre niveau d'énergie, etc.





Personnes-ressources et contacts

Notez les numéros de téléphone, courriels, sites internet qui peuvent vous être utiles.



